

<u>DEMANDE DE BRANCHEMENT EAU</u>

NUMERO D'ORDRE	Direction Régionale :
	Secteur :
	Centre :
NOM DU PROPRIETAIRE	P.I. N° Nature
ADRESSE	Tél. DomPort
ADRESSE PROFESSIONNELLE	Tél Bur
LIEU DE BRANCHEMENT	
RENSEINGNEMENTS DESTINES A LO	OCALISER L'ADRESSE DU BRANCHEMENT
NOM DU VOISIN ALIMENTE LE PLUS PROCHE	
SON NUMERO DE PRISE / POLICE	
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
IMMEUBLE VILLA	PROTECTION INCENDIE
CHANTIER AUTRES	
USAGE: DOMESTIQUE PROFESSIONNEI	L MARAICHER
ALIMENTATION DOMESTIQUE	ALIMENTATION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE OU MARAÎCHERE
NOMBRE DE : POINTS D'EAULAVABO	CONSOMMATION ANNUELLE
ROBINET DE PUISAGE BAIGNOIRE URINOIR	_ CONSOMMATION MENSUELLE
LAVOIR BIDET WC SURFACE JARDIN: M ²	DEBIT JOURNALIER
CAPACITE PISCINE :M ³	DEBIT HORAIRE
CETTE DEMANDE DOIT ETRE VISEE PAR LA DIRE DEFAUT PAR L'AUTORITE COMPETENTE	ECTION DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT OU A
DEFAULTAR L'AUTORITE COMFETENTE	, le
VISA ET CACHET DE L'AUTORITE ADMINISTRATIVE	SIGNATURE DU PROPRIETAIRE*

*S'il s'agit d'une personne morale, le cachet est obligatoire

Pour tout renseignement s'adresser au 800-11-11 (appel gratuit)

SDE IS 05 01–01 1/2



DEMANDE DE BRANCHEMENT EAU

Pièces à joindre à la demande de branchement

Une fois la demande visée par l'autorité habilitée (Urbanisme, Commune, Communauté rurale), vous devez fournir les pièces suivantes :

1- Branchement ordinaire:

Cas des personnes physiques.

- Photocopie légalisée de la pièce d'identité (Carte Nationale d'identité, permis de conduire, passeport, livret militaire)
- Attestation de propriété du domaine à alimenter ou à défaut l'attestation du Délégué ou Chef de quartier ou alors l'attestation délivrée par le maire ou le président de la communauté rurale dans les centres.
- Autorisation légalisée du propriétaire, si vous êtes locataire
- Original du quota accordé par le Ministre chargé de l'hydraulique de durée de validité de 5ans, si vous êtes maraîcher ou forestier.

Cas de personnes morales

- Lettre du responsable habilité de l'entreprise
- Original du quota accordé par le Ministre chargé de l'hydraulique de durée de validité de 5ans si vous êtes une société à vocation maraîchère ou forestière.

2- Branchement Social:

- Photocopie légalisée de la pièce d'identité (Carte Nationale d'identité, permis de conduire, passeport, livret militaire)
- Attestation de propriété du domaine à alimenter
- Autorisation légalisée du propriétaire, si vous êtes locataire
- Lettre de la SONES éventuellement.

<u>Attention</u>: Le branchement social est exclusivement destiné à l'usage domestique et aux compteurs de diamètre 15 mm dans des quartiers prédéfinis.

SDE IS 05 01–01 2/2